

2025 -68

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 22 décembre 2025, au lieu habituel, à  
20h00****Date de la convocation : 17 décembre 2025****Président de séance : M. André BRIVADIS,  
maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : 12
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1

Liste des membres : M. BRIVADIS André, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILBEE Paul, M PHILIPON Pierre, M. WENGER Stéphane

Procuration (s) : M FAIVRE Thierry donne procuration à M PHILIPON Pierre.

Absent : M BLANCHEFORT Fabien

Secrétaire de séance : Mme SAVINEL Armelle

**2025 – 68 Crédit et suppression simultanée de poste pour avancement de grade**

**Vu l'avis favorable du CST en date 09 décembre 2025.**

M. le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

M. le Maire indique qu'il convient de valoriser les missions d'un adjoint d'animation. Cet emploi correspond au grade d'adjoint d'animation principal 2ème classe, cadre d'emploi des adjoints d'animation, et que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 35 heures.

M. le Maire propose au conseil municipal de créer un emploi décrit ci-dessus et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs à compter de ce jour en supprimant 1 poste d'adjoint d'animation.

**▪ Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- Décide de créer un poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe du 01/01/2026 à raison de 35 heures par semaine ;
- De supprimer 1 poste d'adjoint d'animation.

2025

- Modifier en conséquence le tableau des effectifs dont la nouvelle composition figure en annexe ;
- Inscrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012,

Le Maire  
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
AN Prefecture

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
Mairie de LA CHAISE-DIEU

## ANNEXE 1

**Tableau des effectifs**

Cadres d'emploi	Grades	Nombre d'emplois	Durée hebdomadaire
Filière administrative	Secrétaire de mairie	1	35h
	Adjoint administratif	1	17h30
Filière technique	Adjoint technique	5	35h
	Adjoint technique principal 2ème classe	2	35h
	Adjoint technique	1	10h
Filière animation	Animateur	2	35h
	Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	35h
	Adjoint d'animation	1	17h30